

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 29- 2024

DECISION DU PRESIDENT

Signature de la proposition financière d'ACD CONSULTANTS - MOABEE pour la maintenance du logiciel GTR allant du 1/01/2024 au 31/12/2024.

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

Vu l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil communautaire 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

Considérant que la maintenance du logiciel GTR est essentiel au bon fonctionnement de la RAM (Relais Assistants Maternelle).

Le Président décide de signer la proposition financière de la société ACD CONSULTANTS - Moabee, 4 ter avenue Georges Gerswin, 63200 Riom, d'un montant de 278.46 € HT, soit 334.15 € TTC par an allant du 01/01/2024 au 31/12/2024. Le contrat de maintenance est facturé annuellement.

Fait à Pont-Audemer, le 3 avril 2024

Le Président

